

Emploi culturel

Plusieurs sources statistiques peuvent être mobilisées pour mesurer et décrire l'emploi (voir en annexe, « Sources et définitions »). L'enquête Emploi en continu conduite par l'Insee auprès des ménages, depuis 2003 pour la métropole et 2014 pour la France hors Mayotte, est la seule source statistique fournissant une mesure des concepts d'activité (emploi, chômage et inactivité) la plus comparable possible entre tous les pays en Europe et dans le monde. En outre, elle a l'avantage de fournir des informations détaillées sur les caractéristiques des personnes (âge, sexe, niveau de diplôme, etc.) et les caractéristiques de l'emploi (type de contrat de travail, temps de travail, catégorie socioprofessionnelle, etc.). Cette fiche se fonde sur cette source pour présenter un dénombrement des emplois culturels ainsi que les caractéristiques des personnes occupant ces emplois.

Deux à trois personnes sur cent occupent un emploi culturel

La mesure de l'emploi culturel peut être abordée soit sur le champ des professions culturelles (artiste plasticien, chanteur, régisseur, journaliste, écrivain, architecte, etc.), soit sur celui des secteurs culturels (patrimoine, édition de livres, cinéma, etc.), quelle que soit la nature des emplois occupés au sein des secteurs. En 2019, 656 200 personnes exercent en France une profession culturelle au titre de leur emploi principal (tableau 1), soit 2,4 % de l'emploi total, et 730 800 personnes travaillent dans le secteur culturel, soit 2,7 % de l'emploi total (tableau 2).

Les deux approches se recoupent partiellement (graphique 1). Ainsi, 384 000 personnes exercent au titre de leur emploi principal une profession culturelle dans un secteur culturel (par exemple, artiste dramatique dans un théâtre), 272 200 personnes exercent une profession culturelle dans un secteur non culturel (par exemple, designer dans l'industrie automobile) et 346 800 personnes exercent une profession non culturelle dans un secteur culturel (par exemple, secrétaire dans une agence d'architecture).

Des professionnels fortement diplômés et d'origine sociale élevée

Les actifs des professions culturelles se caractérisent par un niveau de qualification particulièrement élevé : 52 % sont titulaires d'un diplôme de niveau bac + 3 (ou plus) contre 27 % seulement de l'ensemble des actifs en emploi en 2019 (tableau 1). Parmi eux, les femmes sont plus diplômées que les hommes : en 2019, la part des femmes titulaires d'un diplôme d'enseignement supérieur de niveau bac + 3 (ou plus) est supérieure à celle des hommes (60 % contre 45 %).

Les professionnels de la culture sont majoritairement issus de pères cadres ou de professions intellectuelles supérieures (médecin, avocat, ingénieur, cadre d'entreprise, personnel de catégorie A de la fonction publique, etc.) ou intermédiaires (technicien, contremaître, instituteur, infirmier, personnel de catégorie B de la fonction publique, etc.). Cette caractéristique est beaucoup plus marquée dans les professions culturelles que dans l'ensemble de la population active (respectivement 53 % et 30 %), notamment chez les architectes (61 %), les auteurs littéraires (68 %), les journalistes et rédacteurs en chef (63 %), et les artistes de la musique et du chant (62 %).

Une part de femmes plus faible que dans l'ensemble de la population active

Depuis les années 1960, la croissance du taux d'activité féminine constitue l'une des transformations majeures du monde du travail. Cette progression ininterrompue et de grande ampleur conduit aujourd'hui à une quasi-parité des actifs en 2019 en France : 48 % des actifs en emploi sont des femmes. Ce phénomène s'observe également au sein des professions culturelles : la part des femmes y a progressé de façon régulière depuis quinze ans, mais elle reste inférieure à la moyenne nationale en 2019 (45 %). Des professions demeurent moins féminisées : les photographes (38 %), certaines professions de l'audiovisuel et du spectacle (34 %), les auteurs littéraires (31 %) ou les architectes libéraux (31 %). Inversement, quelques professions culturelles sont largement féminisées : les archivistes et conservateurs de la fonction publique (81 %), les traducteurs et interprètes (75 %) et les professeurs d'art hors établissements scolaires (61 %).

Des professions culturelles principalement présentes en Île-de-France

Les professions culturelles sont surreprésentées en région francilienne. En 2019, 40 % des professionnels de la culture résident en Île-de-France (tableau 1), soit une part deux fois plus élevée que celle observée dans l'ensemble de la population active (20 %). Certaines professions sont particulièrement concernées par cette surreprésentation : les métiers de l'audiovisuel et du spectacle, les auteurs littéraires, les journalistes et cadres de l'édition. Pour autant, la part des professionnels de la culture résidant en Île-de-France décline progressivement depuis les années 1990 : en 1991, la moitié des actifs occupant une profession culturelle résidaient en Île-de-France, soit 10 points de plus qu'aujourd'hui.

Les professionnels des arts visuels forment plus du tiers de l'emploi culturel

Premier groupe d'actifs des métiers culturels, les professionnels des arts visuels et des métiers d'art représentent un tiers des effectifs avec 216 100 actifs et ont vu leur population augmenter de 42 % en quinze ans (graphique 2). L'essor de ce groupe est avant tout porté par la forte augmentation, depuis la fin des années 1990, des concepteurs et assistants techniques des arts graphiques, de la mode et de la décoration. Designers, décorateurs d'intérieur, stylistes, graphistes, autant de professions dont l'expansion a été portée par l'essor du secteur du design et par la diversification de l'offre de formation spécialisée.

Les métiers de l'audiovisuel et du spectacle représentent le deuxième groupe professionnel en matière d'effectifs, avec 202 300 actifs en 2019, répartis entre cadres artistiques, de programmation et de production (scénographe, directeur de théâtre, producteur...), artistes (acteur, chanteur, danseur...) et techniciens (techniciens de plateau, machinistes...). Ces effectifs ont progressé de 54 % en quinze ans.

Par ailleurs, 94 200 individus exercent un métier littéraire, en tant que journalistes, cadres de l'édition, auteurs ou traducteurs. Récemment, un regain des effectifs de ces professions a été observé puisque l'emploi y a augmenté de 20 % en 2018, et s'est maintenu en 2019.

La plus forte progression des effectifs concerne les architectes : 64 400 actifs exercent le métier d'architecte en 2019, soit 71 % de plus qu'il y a quinze ans. À l'opposé, les métiers de l'archivage, de la conservation et de la documentation, avec 22 700 actifs en 2019, présentent des effectifs en baisse (- 18 % en quinze ans) mais avec une stabilisation à l'œuvre depuis 2017.

Enfin, 56 500 personnes sont, à titre principal, professeurs d'art dans un établissement spécialisé (école des beaux-arts, conservatoires, écoles d'arts plastiques, écoles de musique, associations culturelles et de loisirs, cours particuliers, etc., hors établissements d'enseignement général secondaire ou supérieur). Leur nombre a progressé de 30 % en quinze ans et particulièrement depuis 2016 (+ 13 %).

Non-salariat et contrats courts sont fréquents

Dans la culture, l'emploi indépendant a de longue date un poids très fort, tout comme le salariat sous contrat court ou à temps partiel. En 2019, la part des personnes non salariées est ainsi beaucoup plus élevée – plus du triple – que dans le reste des professions (39 % contre 12 %) (tableau 1). Cette forme d'emploi tend à s'étendre depuis le début des années 1990, notamment dans les arts visuels où elle est prépondérante et le design. Parmi cette population, se comptent également les artistes-auteurs (plasticiens, écrivains, compositeurs, etc.) qui perçoivent des droits d'auteur au titre de leur création artistique, et dont les effectifs ont crû dans le sillage de l'augmentation des graphistes.

Pour les salariés, la part des contrats à durée limitée (CDD, vacations, emplois aidés...) est passée de 19 % à 29 % au cours de la période 1999-2019, contre 11 % à 15 % dans l'ensemble des professions salariées. Cette évolution touche particulièrement les professions culturelles puisque la part de contrats à durée limitée y est deux fois plus élevée : elle concerne, en 2019, 29 % des actifs et plus des deux tiers des artistes du spectacle. Ces derniers peuvent exercer sous le régime de l'intermittence qui vise à correspondre à la nature de leur activité lorsqu'elle est caractérisée par la succession de contrats courts (voir encadré « Les intermittents du spectacle »).

Les intermittents du spectacle

Le terme « intermittent » désigne un régime d'indemnisation destiné à ceux dont l'activité professionnelle ne peut pas être régulière, de sorte qu'est mise en place une compensation financière pour les périodes où l'employé ne travaille pas. Créé en 1936, ce régime permet d'engager une personne en contrat à durée déterminée dit « d'usage » (CDDU), un contrat de travail qui peut ne durer que quelques jours et être renouvelé sans limite, à la différence d'un CDD. Entre deux contrats, le salarié bénéficie des revenus de l'assurance chômage s'il a pu réunir le nombre minimal d'heures de travail sur douze mois lui permettant d'y avoir droit.

En 2020, l'emploi des intermittents du spectacle concerne 242 000 personnes, salariées auprès de 66 000 employeurs. Ce recensement comprend tous les artistes du spectacle, les techniciens et les ouvriers des secteurs du cinéma, de l'audiovisuel, de la radio, de la diffusion et du spectacle, qui ont travaillé au moins une heure au cours de l'année pour un ou plusieurs employeurs relevant du champ d'application des annexes 8 et 10 de l'Assurance chômage qui définit les conditions d'accès au régime. Parmi eux, le nombre d'allocataires indemnisés au moins une journée par l'assurance chômage est de 130 300.

Avec la crise sanitaire, le nombre de salariés intermittents baisse de 12,5 % en 2020, avec une baisse deux fois plus forte pour les emplois artistiques (- 15,4 %) que pour les emplois techniques (- 8,1 %). Cette évolution met fin à la croissance des effectifs observée entre 2015 et 2019.

Les employeurs des secteurs culturels (cinéma, audiovisuel, spectacle vivant) représentent 42 % des employeurs mais créent plus de 90 % de l'activité totale en termes d'heures travaillées et de masse salariale.

Le travail à temps partiel concerne un quart des salariés des professions culturelles

L'emploi salarié à temps partiel est plus répandu parmi les salariés des professions culturelles (24 %) que dans l'ensemble du salariat (18 %) et reste une caractéristique qui concerne davantage les femmes, qu'elles exercent une profession culturelle ou non. En 2019, 28 % des femmes salariées exerçant une profession culturelle sont concernées par le temps partiel dans leur emploi principal, contre 23 % de leurs homologues masculins. L'importance du temps partiel

masculin est spécifique aux professions culturelles : dans l'ensemble du salariat, en 2019, 8 % des hommes travaillent à temps partiel et 29 % des femmes. Depuis le début des années 2000, la part d'hommes à temps partiel progresse de façon continue alors que celle des femmes a faiblement diminué.

Interrogés sur la raison principale de cet exercice du travail à temps partiel, les salariés des professions culturelles répondent le plus souvent qu'ils n'ont pas la possibilité de travailler davantage dans leur emploi : 44 % des femmes et 48 % des hommes citent ce motif au premier rang, soit légèrement plus qu'en population générale (39 % pour les femmes et 45 % pour les hommes). Les femmes invoquent ensuite davantage que les hommes des raisons d'ordre familial, comme s'occuper d'enfants ou de personnes âgées, qu'elles exercent une profession culturelle ou non.

Le secteur des arts visuels concentre davantage de métiers culturels

L'approche par secteur économique revêt un intérêt complémentaire à celui de l'approche par les professions. En effet, elle permet de donner des chiffres d'emploi qui peuvent être mis en regard de l'activité économique des secteurs.

Selon cette approche (tableau 2), le secteur du livre et de la presse demeure le principal secteur employeur (18 % de l'emploi), devant l'audiovisuel/multimédia (16 %), les arts visuels (15 %) et le spectacle vivant (15 %). Le secteur du livre et de la presse rassemble de nombreux métiers : 57 % des actifs y exercent une profession autre que culturelle. À l'inverse, le secteur des arts visuels est plus spécialisé : quatre professionnels sur cinq exercent un métier culturel. Les secteurs de l'audiovisuel/multimédia, de l'enseignement culturel et du spectacle vivant sont aussi très majoritairement composés de professionnels de la culture (graphique 4).

Indépendants mais aussi salariés

Le cumul d'une activité non salariée avec un emploi salarié s'est globalement développé dans les secteurs culturels. Si, en 2007, la part de non-salariés pluriactifs dans le secteur culturel était proche de celle de l'ensemble des secteurs, elle a plus que doublé dans le secteur culturel en l'espace de neuf ans : elle est de 26 % en 2016 et lui est désormais supérieure de 10 points (tableau 3). Ainsi dénombre-t-on 45 600 non-salariés pluriactifs parmi les 175 500 non-salariés des secteurs culturels en 2016. Dans les secteurs de l'architecture et de la publicité, ce cumul salariat/non-salariat demeure toutefois semblable à celui de l'ensemble des secteurs. Le secteur de l'enseignement artistique amateur se démarque des autres : presque un non-salarié sur deux y cumule ces deux formes d'emploi fin 2016.

Pour en savoir plus

- Marie GOUYON et Frédérique PATUREAU, *Vingt ans d'évolution de l'emploi dans les professions culturelles*, Paris, Ministère de la Culture, DEPS, coll. « Culture chiffres », 2014-6, octobre 2014
- Marie GOUYON, Frédérique PATUREAU et Gwendoline VOLAT, *La lente féminisation des professions culturelles*, Paris, Ministère de la Culture, DEPS, coll. « Culture études », 2016-2, novembre 2016
- Laurent BISAULT et Tristan PICARD, « La culture, une activité capitale », *Insee première*, n° 1644, avril 2017
- Léa THOLOZAN, « Le nombre de non-salariés dans les activités culturelles a presque doublé entre 2007 et 2016 », *Insee Références – Emploi et revenus des indépendants*, avril 2020
- Insee, *Les Statistiques sur l'emploi. Quelle source choisir pour quel usage ?*, juillet 2021
- Pôle emploi, *L'Emploi intermittent dans le spectacle au cours de l'année 2020*, coll. « Statistiques, études et évaluations », janvier 2022

Tableau 1 – Caractéristiques de l'emploi dans les professions culturelles en 2019

	Code pcs ¹	Effectifs ²
Professions des arts visuels et des métiers d'art		216 100
<i>Professions des arts visuels</i>		186 600
Artistes plasticiens	354A	41 500
Concepteurs et assistants techniques des arts graphiques, de la mode et de la décoration	465A	121 800
Photographes	465C	23 300
<i>Métiers d'art</i>		29 500
Artisans d'art	214E	15 300
Ouvriers d'art	637B	14 200
Professions de l'audiovisuel et du spectacle		202 300
<i>Artistes des spectacles</i>		68 800
Artistes de la musique et du chant	354B	32 000
Artistes dramatiques	354C	24 300
Artistes de la danse, du cirque et des spectacles divers	354D	12 500
<i>Cadres artistiques, de programmation et de production</i>		83 400
Indépendants gestionnaires de spectacles ou de services récréatifs	227A	13 900
Directeurs, responsables de programmation et de production de l'audiovisuel et du spectacle	353B	27 300
Cadres artistiques et technico-artistiques de la réalisation de l'audiovisuel et du spectacle	353C	42 200
<i>Techniciens</i>		50 100
Assistants techniques de la réalisation des spectacles vivants et audiovisuels	465B	42 300
Ouvriers et techniciens des spectacles vivants et de l'audiovisuel	637C	7 700
Professions littéraires		94 200
<i>Journalistes et cadres de l'édition</i>		63 800
Journalistes et rédacteurs en chef	352A	55 000
Directeurs de journaux, administrateurs de presse, directeurs d'édition (littéraire, musicale, audiovisuelle, multimédia)	353A	8 700
<i>Auteurs littéraires</i>		9 300
Auteurs littéraires, scénaristes, dialoguistes	352B	9 300
<i>Traducteurs</i>		21 100
Traducteurs et interprètes	464B	21 100
Cadres et techniciens de l'archivage, de la conservation et de la documentation		22 700
Bibliothécaires, archivistes, conservateurs de la fonction publique	351A	14 100
Cadres de la documentation, de l'archivage (hors fonction publique)	372F	3 700
Sous-bibliothécaires, cadres intermédiaires du patrimoine	425A	4 800
Architectes		64 400
Architectes libéraux	312F	33 800
Architectes salariés	382B	30 600
Professeurs d'art (hors établissements scolaires)	354G	56 500
Ensemble des professions culturelles		656 200
Ensemble de la population active en emploi		27 050 000

1. Les professions sont codées selon la nomenclature des professions et catégories sociales (pcs) 2003.

2. Les effectifs arrondis à la centaine des regroupements de professions culturelles par domaine ne correspondent pas systématiquement à la somme des effectifs arrondis à la centaine des professions détaillées qui les composent.

3. Pères cadres, c'est-à-dire appartenant aux catégories socioprofessionnelles « cadres et professions intellectuelles supérieures » (médecin, avocat, ingénieur, cadre d'entreprise, personnel de catégorie A de la fonction publique, etc.) ou aux « professions intermédiaires » (technicien, contremaître, instituteur, infirmier, personnel de catégorie B de la fonction publique, etc.).

n.s. : non significatif.

Champ : France hors Mayotte, population des ménages, personnes en emploi de 15 ans ou plus.

Caractéristiques sociodémographiques (%)					Caractéristiques de l'emploi (%)		
Femmes	Moins de 40 ans	Bac + 3 ou plus	Origine sociale élevée ³	Résidents en Île-de-France	Non-salariés	Parmi les salariés :	
						CDD et autres formes de contrats temporaires	Travail à temps partiel
48	47	40	50	35	58	17	10
49	49	44	53	36	59	17	11
41	34	49	56	39	80	2	6
53	53	43	51	35	48	19	11
38	51	35	55	36	81	27	18
44	35	14	34	25	52	17	8
46	27	20	41	16	100	//	//
42	44	8	26	35	0	17	8
34	50	38	51	44	25	50	27
38	44	36	58	39	22	70	47
26	45	41	62	36	25	60	49
46	43	36	55	52	18	91	47
n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
32	52	46	47	52	37	35	13
43	46	23	29	26	100	//	//
40	48	58	49	52	19	20	12
24	56	45	51	61	29	46	14
31	53	28	47	39	7	43	20
29	52	31	49	39	8	44	21
45	62	14	38	35	0	n.s.	n.s.
53	37	75	61	53	32	14	24
48	38	73	62	57	12	13	21
49	38	74	63	58	13	14	23
46	39	63	53	55	3	3	10
31	44	73	68	59	84	n.s.	n.s.
31	44	73	68	59	84	n.s.	n.s.
75	30	83	54	36	72	13	48
75	30	83	54	36	72	13	48
74	31	77	46	35	0	7	13
81	34	89	52	24	0	9	11
n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
38	48	90	61	41	52	16	11
31	28	84	55	31	100	//	//
45	70	98	68	52	0	16	11
61	33	51	52	28	26	30	61
45	45	52	53	40	39	29	24
48	43	27	30	20	12	15	18

Source: Insee, enquêtes Emploi 2018 à 2020/DEPS, Ministère de la Culture, 2022

Tableau 2 – Caractéristiques de l'emploi dans les secteurs culturels en 2019

	Code NAF ¹	Effectifs ²
Patrimoine		57 900
Gestion des bibliothèques et des archives	9101Z	23 000
Gestion des musées	9102Z	15 400
Gestion des sites et monuments historiques et des attractions touristiques similaires	9103Z	19 500
Livre et presse		132 300
Édition de livres	5811Z	18 800
Édition de journaux	5813Z	25 900
Édition de revues et périodiques	5814Z	26 200
Agences de presse	6391Z	4 600
Traduction	7430Z	18 600
Commerce de détail de livres en magasin spécialisé	4761Z	14 500
Commerce de détail de journaux et papeterie en magasin spécialisé	4762Z	23 700
Architecture – Activités d'architecture		86 200
	7111Z	
Arts visuels		110 900
Création artistique relevant des arts plastiques	9003A	42 300
Autre création artistique	9003B	20 100
Activités photographiques	7420Z	17 800
Activités spécialisées de design	7410Z	30 700
Spectacle vivant		107 000
Arts du spectacle vivant	9001Z	73 500
Activités de soutien au spectacle vivant	9002Z	21 100
Gestion de salles de spectacles	9004Z	12 300
Audiovisuel/multimédia		116 400
Production de films et de programmes pour la télévision	5911A	27 400
Production de films institutionnels et publicitaires	5911B	11 300
Production de films pour le cinéma	5911C	7 400
Postproduction de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision	5912Z	12 700
Distribution de films cinématographiques	5913A	n.s.
Édition et distribution vidéo	5913B	n.s.
Projection de films cinématographiques	5914Z	9 400
Édition de jeux électroniques	5821Z	3 600
Enregistrement sonore et édition musicale	5920Z	4 900
Édition et diffusion de programmes radio	6010Z	10 600
Édition de chaînes généralistes	6020A	18 100
Édition de chaînes thématiques	6020B	7 100
Commerce de détail d'enregistrements musicaux et vidéo en magasin spécialisé	4763Z	n.s.
Location de cassettes et disques vidéo	7722Z	n.s.
Publicité – Activités des agences de publicité		82 900
	7311Z	
Enseignement culturel – Enseignement artistique amateur		37 200
	8552Z	
Ensemble des secteurs culturels		730 800
Ensemble de la population active en emploi		27 050 000

1. L'emploi est présenté dans ce tableau selon l'activité économique de l'établissement dans lequel travaillent les personnes. Ces secteurs sont codés selon la nomenclature d'activités française (NAF) 2008.

2. Les effectifs arrondis à la centaine des regroupements de secteurs par domaine ne correspondent pas systématiquement à la somme des effectifs arrondis à la centaine des secteurs qui les composent.

3. Pères cadres, c'est-à-dire appartenant aux catégories socioprofessionnelles « cadres et professions intellectuelles supérieures » (médecin, avocat, ingénieur, cadre d'entreprise, personnel de catégorie A de la fonction publique, etc.) ou aux « professions intermédiaires » (technicien, contremaître, instituteur, infirmier, personnel de catégorie B de la fonction publique, etc.).

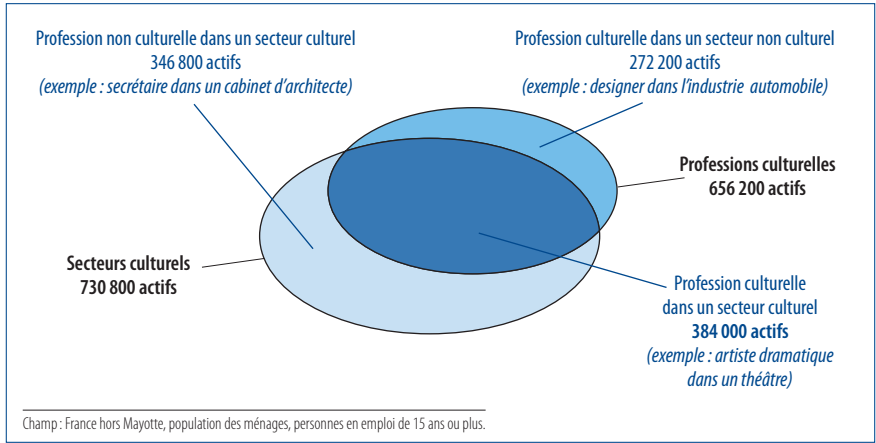
n.s. : non significatif.

Champ : France hors Mayotte, population des ménages, personnes en emploi de 15 ans ou plus.

Caractéristiques sociodémographiques (%)					Caractéristiques de l'emploi (%)		
Femmes	Moins de 40 ans	Bac + 3 ou plus	Origine sociale élevée ³	Résidents en Île-de-France	Non-salariés	Parmi les salariés :	
						CDI et autres formes de contrats temporaires	Travail à temps partiel
64	36	45	43	37	1	16	18
74	31	41	43	30	2	14	23
68	46	56	51	58	2	15	17
48	35	39	38	29	0	19	13
59	39	51	48	41	26	13	22
54	51	67	70	63	13	11	14
44	32	51	54	31	4	12	26
65	41	50	52	70	11	9	22
n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
77	32	83	49	38	82	8	20
63	45	48	47	20	15	14	33
62	40	16	20	13	34	19	17
44	48	76	55	38	41	16	14
45	42	47	53	37	84	23	22
47	36	49	58	42	90	21	21
47	35	50	54	36	83	46	28
34	51	32	50	30	81	9	12
48	51	52	47	35	78	21	24
47	46	39	54	33	19	50	40
50	42	42	54	35	23	58	45
29	55	26	53	34	14	39	24
60	53	49	56	22	1	32	40
40	51	52	56	64	18	32	18
46	59	51	53	69	29	45	17
n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
23	64	51	n.s.	83	21	n.s.	n.s.
n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
50	57	35	35	25	5	13	46
n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
53	23	53	n.s.	65	n.s.	n.s.	n.s.
n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
52	49	43	38	42	14	13	31
54	36	54	49	25	33	27	54
50	44	51	50	41	31	25	26
48	43	27	30	20	12	15	18

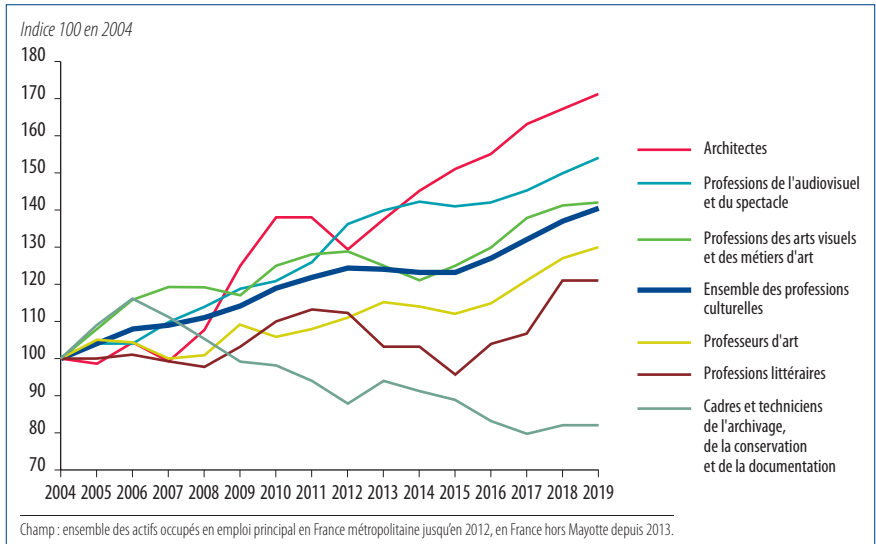
Source : Insee, enquêtes Emploi 2018 à 2020/DEPS, Ministère de la Culture, 2022

Graphique 1 – L’emploi culturel : professions culturelles et secteurs culturels en 2019



Source : Insee, enquêtes Emploi 2018 à 2020/DEPS, Ministère de la Culture, 2022

Graphique 2 – Évolution des effectifs en emploi des professions culturelles, 2004-2019



Source : Insee, enquêtes Emploi 2018 à 2020/DEPS, Ministère de la Culture, 2022

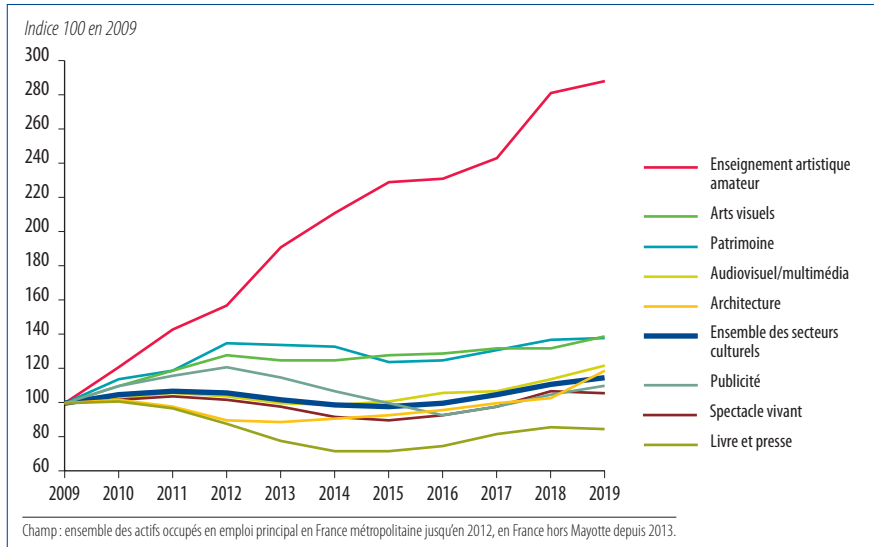
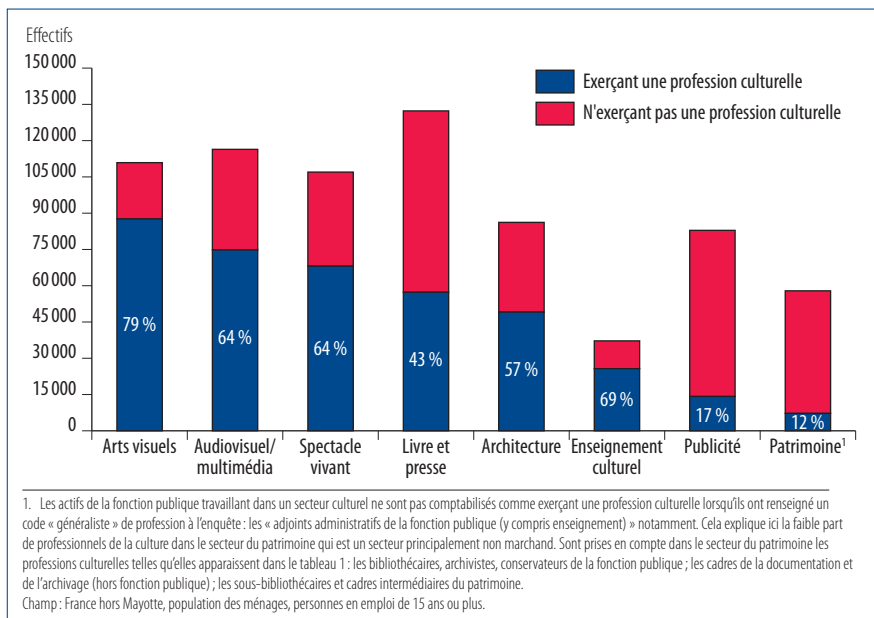
Graphique 3 – Évolution des effectifs en emploi dans les secteurs culturels, 2009-2019

Graphique 4 – Part d'actifs dans les secteurs culturels exerçant une profession culturelle en 2019


Tableau 3 – Part de non-salariés pluriactifs dans les secteurs culturels en 2007 et 2016*En unités et %*

	Effectifs de non-salariés		dont part de pluriactifs (en %)	
	2007	2016	2007	2016
Architecture	25 400	31 100	7	14
Arts visuels	17 700	57 500	17	28
Audiovisuel/multimédia	5 800	13 800	18	24
Enseignement artistique amateur	3 600	18 900	26	44
Livre et presse	24 400	30 200	10	21
Patrimoine*	300	500	18	21
Publicité	8 200	11 700	11	17
Spectacle vivant	6 800	11 700	20	35
Ensemble des secteurs culturels	92 300	175 500	12	26
Ensemble des secteurs (hors agriculture)	1 995 600	2 745 200	10	16

* Sont prises en compte dans le secteur du patrimoine les professions culturelles telles qu'elles apparaissent dans le tableau 1 : les bibliothécaires, archivistes, conservateurs de la fonction publique ; les cadres de la documentation et de l'archivage (hors fonction publique) ; les sous-bibliothécaires et cadres intermédiaires du patrimoine.
Champ : France hors Mayotte, personnes exerçant une activité non salariée dans les secteurs culturels au 31 décembre.

Source : Bases non-salariés, Insee/DEPS, Ministère de la Culture, 2022